

Communiqué NAO

Premier accord NAO dans la configuration de la convention collective EPNL.

La nouvelle convention collective de l'Enseignement privé non lucratif est entrée en application le 12 avril 2017.

Les NAO ont eu lieu dans ce nouveau périmètre.

La FEP CFTD a signé l'accord sur les salaires 2017. Les autres organisations nous ont fait savoir qu'elles ne signeraient pas.

Vous trouverez joint l'accord signé.

Cet accord s'applique à compter du 1^{er} septembre 2017.